



ETUDE DE CAS

Participation des enfants au cycle de présentation de rapports au Comité des droits de l'enfant

Contributions des enfants au rapport de l'Etat partie au le Comité des droits de l'enfant

PAYS :

Islande

ORGANISATION :

Un groupe de travail chargé de rédiger le 5^e et 6^e rapport périodique sur l'implémentation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (Convention) et ses Protocoles Facultatifs en Islande, composé de représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Education, des Sciences et de la Culture, du Ministère du Bien-être, du Ministère des Transports et des collectivités locales, et du Ministère des Affaires Etrangères.

La participation des enfants a été organisée par la spécialiste en participation d'UNICEF Islande.

RÉSUMÉ :

En avril 2018, un groupe de travail composé de représentants de différents ministères a été chargé de rédiger le rapport périodique de l'État partie sur l'implémentation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en Islande. Pour la première fois, le pays a décidé d'intégrer les opinions des enfants au rapport de l'État partie et a chargé le groupe de travail de mener des consultations avec des enfants pour instruire le rapport et promouvoir la participation des enfants.

L'objectif était d'organiser une consultation nationale d'envergure et d'atteindre de nombreux enfants à travers le pays grâce à un questionnaire en ligne envoyé à toutes les municipalités, et une réunion de consultation. Un total de près de 100 enfants et jeunes ont participé à ce processus de consultation et ont eu la chance d'exercer leur droit d'être entendu et de partager leurs opinions et expériences.

OBJECTIFS :

Sensibiliser à la participation des enfants et la promouvoir à travers une consultation nationale d'envergure et instruire le rapport de l'État partie.

RÉSULTAT :

Les opinions des enfants ont été compilées dans une [annexe](#) (en anglais) au [rapport de l'État partie](#), qui détaille le processus de consultations et les réponses des enfants. Les opinions des enfants ont également été intégrées directement dans le rapport de l'État partie. Des références aux consultations avec les enfants ont été faites dans le rapport concernant trois sujets : Sensibilisation à la Convention, Non-discrimination et Respect de l'opinion de l'enfant, comme par exemple « 51. *L'un des sujets d'inquiétude soulevés par les adultes et les enfants au cours du processus de concertation pour l'établissement du présent rapport était la discrimination subie par les enfants en raison de leur lieu de résidence.* »

CALENDRIER:

- Avril 2018 : Réunion de préparation du groupe de travail chargé de rédiger le rapport de l'État partie
- Mai 2018 : Réunion de consultation avec les enfants
- Mai – Juin 2018 : Questionnaire en ligne à destination des enfants
- Février 2019 : Soumission du rapport de l'État partie

PROCESSUS :

Objectif :

Permettre aux enfants de partager leurs opinions et recommandations relatifs à la situation des droits de l'enfant en Islande.

Contexte important !

Dans ses [Méthodes de travail relatives à la participation des enfants au processus de soumission de rapports](#), le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (Comité) indique qu'« *En ce qui concerne le processus de soumission de rapports, les États parties sont tenus d'encourager les enfants à participer à l'élaboration des rapports au Comité et de leur en donner les moyens.*» Le Comité souligne toujours dans ses communications et observations finales que les rapports d'États parties doivent être extensifs et participatifs. **Cela signifie que les États devraient consulter tous les acteurs non-étatiques, notamment les enfants, pour obtenir leurs perspectives sur la situation dans le pays et les difficultés récurrentes.** Alors que les acteurs non-étatiques peuvent communiquer leurs opinions au gouvernement, ou fournir des informations et statistiques basées sur leurs travaux avec les enfants, le gouvernement prend la décision finale concernant ce qu'il inclut dans le rapport.

→ CONSEILS :

- Les organisations de la société civile devraient rappeler à l'Etat partie son obligation et l'encourager à organiser des consultations nationales avec les acteurs concernés pour instruire le rapport, notamment les enfants. Il est possible de fournir des conseils et de l'aide quant à la participation des enfants dans ce processus et d'encourager l'Etat partie à intégrer la participation des enfants dans toutes ses autres activités.
- Les Etats parties devraient explicitement mettre en avant les contributions des enfants dans leurs rapports.
- Participer au rapport de l'Etat partie n'empêche pas les enfants d'envoyer leurs propres contributions au Comité et de participer à toutes les autres étapes du cycle de présentation de rapports au Comité.

PHASE 1 – QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Objectif :

Atteindre un panel large et divers d'enfants à travers le pays et recueillir leurs opinions à travers un questionnaire en ligne (qui était anonyme et qui a fourni des informations aux enfants sur le processus).

Étapes :

- Le groupe de travail a contacté une experte en loisirs et questions sociales, afin d'aider le groupe à assurer la participation des enfants pour la consultation et le questionnaire.
- Deux réunions préparatives ont été tenues par le groupe de travail pour définir l'objet de la consultation et identifier les informations qui seraient demandées aux enfants.
- Le questionnaire a été préparé par l'experte qui assistait le groupe de travail et en consultation avec le groupe de travail, et envoyé à toutes les municipalités du pays. Le questionnaire incluait des questions générales sur la Convention, ainsi que sur la Protection, la Participation et la Prestation de services (Provision). Consultez le questionnaire [ici](#) (page 22, en anglais).
- Les représentants des conseils de jeunes et des enfants de la municipalité étaient invités à répondre au questionnaire.
- Les résultats du questionnaire ont été rassemblés – au total, 74 enfants ont participé.

→ CONSEILS :

- Un questionnaire en ligne envoyé à toutes les municipalités encourage une participation diversifiée avec des réponses collectées dans tout le pays.
- Certains enfants n'ont pas d'accès à Internet, il est donc important de considérer d'autres moyens de diffusion (par exemple par courrier ou par téléphone), ainsi que de considérer l'accessibilité à l'enquête (par exemple format et design accessibles, questions adaptées à l'âge, version audio et en braille).
- Idéalement, les enfants participent à toutes les étapes du processus et sont impliqués dans l'élaboration et l'analyse du questionnaire.

PHASE 2 – LA REUNION DE CONSULTATION AVEC LES ENFANTS

La réunion de consultation a eu lieu de 14h30 à 18h avec une pause de 30 minutes dans la salle de réunion au Ministère de l'Education, Science et Culture.

Parmi les participants:

- 19 enfants âgés de 10 à 18 ans : représentants de 11 organisations de droits des enfants et d'écoles. Consultez la liste [ici](#) (Annexe IV page 23, en anglais). Il a été demandé à chaque organisation et école d'envoyer deux représentants et de collecter le consentement éclairé de tous les participants (notamment le fait qu'ils peuvent interrompre ou terminer leur participation à tout moment).
- Le groupe de travail ministériel. Consultez la liste des membres [ici](#) (Annexe V page 24, en anglais).
- L'experte en loisirs et questions sociales qui conseillait le groupe à inclure la participation des enfants dans l'élaboration du rapport.

PRESENTATION PREPARATOIRE DE LA REUNION

Objectif :

Présenter les participants du groupe d'enfants et du groupe de travail et présenter le rapport de l'Etat partie pour encourager la discussion concernant les sujets soulevés dans le questionnaire en ligne.

Étapes :

- Présentation d'introduction pour familiariser les enfants avec le rapport de l'Etat partie au Comité et avec l'objectif de la réunion.
- Jeux pour briser la glace et renforcer l'esprit d'équipe, permettant une discussion plus libre.
- Division du groupe d'enfants en quatre petits groupes par âge pour engager des discussions autour du questionnaire.

➔ **CONSEILS :**

- Lors de l'organisation des réunions de consultation avec les enfants, il est essentiel d'informer les enfants sur les différentes façons dont ils peuvent s'engager dans le processus et ce à quoi ils contribuent, en accord avec [les méthodes de travail relatives à la participation des enfants du Comité](#).
- Il est essentiel de délivrer une courte session informative sur la protection où les enfants peuvent en apprendre davantage sur la sécurité durant l'activité, comme par exemple sur la possibilité de pouvoir terminer leur participation à tout moment, comment trouver un espace adapté aux enfants pour faire une pause, et à qui s'adresser s'ils ont des préoccupations relatives à leur sécurité.
- Idéalement, un processus de sélection mené par des pairs est mis en place pour sélectionner représentants des enfants qui prendront part à la consultation.

TABLES DE DISCUSSION

Objectif :

Chaque table était centrée sur une question spécifique choisie par le groupe de travail, basée sur le questionnaire précédent. Ce système permettait aux enfants représentants de s'exprimer librement sur le sujet qu'ils trouvaient pertinent et de changer de table à volonté.

Étapes :

- L'équipe a préparé les tables qui seraient chacune axée sur un sujet spécifique du questionnaire en ligne : protection, provision et participation.
- Chaque table a une copie des articles de la Convention sous la forme de cartes adaptées aux enfants.
- Les enfants pouvaient choisir la table qu'ils voulaient rejoindre et pouvaient changer à volonté.
- Les membres du groupe de travail prenaient des notes à chacune des tables.

→ CONSEILS :

- Les tables de discussion permettent aux échanges de rester centrés sur un sujet, et l'option de changer de table à volonté assurait que les participants restaient engagés dans les discussions qui leur semblaient pertinentes.
- Utiliser une plateforme digitale comme WordCloud pour apporter une dimension interactive à la consultation a aidé à illustrer et à saisir les principaux thèmes de la consultation. Les réponses anonymes favorisent une participation égale et sûre pour les enfants.

PHASE 3 – RETOUR SUR LE RAPPORT PRELIMINAIRE

Tout le processus et les prochaines étapes (y compris en relation avec le processus de présentation de rapport au Comité) ont été expliqué aux enfants participants suite à la réunion.

Le projet de rapport a été envoyé aux enfants qui ont participé à la réunion de consultation et publié sur le portail de consultation du gouvernement pour observations en octobre 2018.

Les enfants ayant participé à la réunion de consultation ont été notifiés une fois que le projet était prêt et publié.

→ CONSEIL :

- Pour assurer la participation durable à travers le processus, il est recommandé de consulter les enfants participants au stade de la rédaction.

DÉFIS :

En raison de la présence d'enfants d'âges différents, le groupe de travail a dû adapter le planning. Le groupe le plus jeune n'a assisté qu'à la première moitié de la réunion, mais a tout de même discuté de l'ensemble du questionnaire. Cela s'explique par le fait que la réunion avait lieu après l'école et qu'il peut être difficile pour les jeunes enfants de rester assis pendant de longues réunions. Le groupe de travail a également choisi de regrouper les enfants du même âge autour de la table de discussion.

Un effort particulier a été fait pour consulter une diversité d'enfants, y compris des enfants de groupes vulnérables ou marginalisés. Par exemple, anticipant le fait que certains enfants ne pourraient pas assister à la réunion, le groupe a envoyé le questionnaire afin d'essayer d'atteindre un segment plus large de la population.

RECOMMANDATIONS POUR ALLER PLUS LOIN :

- Une réunion de débriefing avec les enfants après l'exercice et une enquête anonyme pourraient être organisées pour recueillir les retours des enfants sur le processus, leur expérience et s'ils pensent que leurs opinions ont été suffisamment prises en compte dans le rapport de l'Etat partie.
- Une politique et procédure de protection de l'enfant, ainsi que les [méthodes de travail relatives à la participation des enfants du Comité](#) (particulièrement les 9 prescriptions), devraient guider de manière prioritaire tout le processus, y compris le suivi.
- Les enfants devraient être impliqués dans toutes les phases, y compris l'analyse des résultats et la planification des étapes de suivi. Ils devraient recevoir les moyens d'action dans une perspective à long terme pour que leur participation soit significative.
- Une version adaptée aux enfants ou une traduction en islandais du rapport de l'Etat partie et de tous les documents relatifs au cycle de présentation de rapport (comme la Liste des Points à traiter, les Observations Finales...) devrait être réalisées, pour que les enfants puissent comprendre et suivre le cycle complet (nous suggérons de demander à l'Etat partie d'entreprendre ces activités conformément à ses obligations en vertu de la Convention).
- Le processus devrait être ouvert et transparent, de l'appel à participation jusqu'à la manière dont les contributions des enfants ont été utilisées et intégrées.

INFORMATIONS DE CONTACT :

Eva Bjarnadóttir

Responsable Plaidoyer & Droits des Enfants

UNICEF Islande | Laugavegur 77

<https://unicef.is/>

Bureau : +354-552-6300 | Mobile : +354-846-5476

unicef@unicef.is / evab@unicef.is